



FF011 AMIANTE AVEC MENTION établie le 7.02.2023

Durée : 2 jours / 14 heures
Prix : 900 € / Non assujetti à la TVA

FORMATION REPÉRAGE AMIANTE AVEC MENTION



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation :

- Appliquer la méthodologie de réalisation d'un repérage des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

AVEC MENTION LISTE C

- Appréhender au travers d'études de cas et QCM les examens de certification.
- Monter en compétence sur le module AMIANTE conformément aux exigences des arrêtés en vigueur.
- Rédiger un rapport à l'issue de la mission

PRÉ REQUIS

Expérience professionnelle de trois ans dans le domaine des techniques du bâtiment ou un diplôme sanctionnant une formation du niveau de l'enseignement post-secondaire d'une durée minimale de deux ans dans le domaine des techniques du bâtiment.



CONTENU FORMATION

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment ;
- Le matériau amiante, et notamment ses propriétés physico-chimiques ;
- Les risques sanitaires liés à une exposition aux fibres d'amiante ;
- Les différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ;
- L'historique des techniques d'utilisation de l'amiante et conditions d'emploi des matériaux et produits ayant contenu de l'amiante jusqu'à leur interdiction ;
- Les dispositifs législatif et réglementaire relatifs à l'interdiction d'utilisation de l'amiante, à la protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et à l'élimination des déchets contenant de l'amiante ;
- Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants ;
- Les normes et les méthodes de repérage, d'évaluation de l'état de conservation et de mesure d'empoussièrement dans l'air et d'examen visuel ;
- Les règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, notamment dans les établissements recevant du public, les immeubles collectifs d'habitation et les immeubles de grandes hauteurs ;
- Les techniques de désamiantage, de confinement et des travaux sous confinement ;
- Les modalités de réalisation et le contenu attendu du rapport du repérage des matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.

OUTILS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

- SUPPORTS PÉDAGOGIQUES COULEUR
- COURS SUR VIDÉO PROJECTEUR
- ÉTUDES DE CAS ET QCM + MISE EN SITUATION PRATIQUE
- EPI / PROCÉDURE PRÉLÈVEMENT
- DIFFÉRENTS LABORATOIRES D'ANALYSE
- MÉTHODOLOGIE DU MODE OPÉRATOIRE

- **PASSAGE CERTIFICATIONS DPE AVEC LCP Certifications <https://www.lcp-certification.fr/>**

Vous serez soumis à une épreuve théorique et pratique pour ce module.

La note de 12/20 sera demandée à l'apprenant.

Le certificateur se déplacera dans le centre de formation (si le nombre d'apprenants le permet).

Taux de réussite environ 96%.

Cette formation prépare au bloc de compétences uniquement AMIANTE AVEC MENTION **RNCP 36512**

Délai d'accès : MERCI DE CONSULTER NOTRE PLANNING SUR LE SITE : www.cfdi-formation.fr

Accessibilité Handicapés : chaque situation de handicap sera étudiée au cas par cas. Merci de vous rapprocher de CFDI



CFDI Centre de Formation Diagnostiqueur Immobilier

Sarl au capital de 1000 €

Tel : 06.37.58.18.51

Email : Contact@cfdi-formation.fr

Site : www.cfdi-formation.fr